

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(convoqué individuellement par écrit le 11 septembre 2020)

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020 À 20 HEURES

Sous la présidence de M. Eric FRANCHET, Maire

Etaient présents :

Mme et MM. les Adjointes :

Denis ESPLA	Camille VIOLAS	Sébastien CLEMENT
Sébastien CLEMENT		

Mmes, MM. les Conseillers Municipaux :

Cédric ACKER	Christelle AUBELE	Guillaume BOURLIER
Vincent BRENCKLE	Mélaïne COINDEVEL VALLIAMEE	Arnaud DUBUS
Jean-Marc KLEIN	Audrey KRAUTH	Anne NOPPER
Ghislaine NOPPER	Laurent SCHOTT	Alain XAYAPHOUMINNE
Aline ZEIGER		

Absentes excusées :

Mme Solène HOEHN qui donne procuration à M. Sébastien CLEMENT

Mme Annick KCHAOU MAHOU qui donne procuration à Mme Audrey KRAUTH

Absent : /

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juillet 2020.
- Délégations permanentes du Maire – Compte rendu d'informations du 20 juillet au 21 septembre 2020.
- Comités consultatifs.
- Convention pour l'extension du réseau d'assainissement rue de la Gare.
- Avenant n° 2 MP CONSEIL mission assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) lotissement.
- Achat de la parcelle 470 section 5.
- Avenant aux conventions d'utilisation des club house foot et pêche.
- Conventions d'utilisation des salles communales par les associations et le public scolaire.
- Décision modificative n° 2/2020.
- Communications diverses.

2020 – 66

OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15,

à l'unanimité des membres présents et représentés

DESIGNE

- ◆ M. Laurent SCHOTT comme secrétaire de séance.

2020 – 67

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE

- ◆ le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 20 juillet 2020.

2020 – 68

OBJET : DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – COMPTE RENDU D'INFORMATIONS DU 20 JUILLET AU 21 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-23,

VU la délibération n° 2020-43 du 18 juin 2020 portant mise en œuvre des délégations du Conseil Municipal au Maire,

à l'unanimité des membres présents et représentés

PREND ACTE

- ◆ du compte-rendu d'informations dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales à l'appui de la note explicative communiquée à l'Assemblée pour la période du 20 juillet au 21 septembre 2020.

OBJET : COMITES CONSULTATIFS

La séance du Conseil Municipal du 20.07.2020 a créé les comités consultatifs suivants présidés par le Maire :

- ⇒ Lotissement,
- ⇒ Crématorium,
- ⇒ Site de la minoterie.

Le Maire propose de fixer les listes définitives des membres de ces comités consultatifs comme suit :

CREMATORIUM					
HABITANTS			ELUS		
Monsieur	HEMMERLIN	Alain	Madame	VIOLAS	Camille
Monsieur	GLESS	Jean-Paul	Madame	NOPPER	Ghislaine
Monsieur	LEGRAND	Yann	Monsieur	KLEIN	Jean-Marc
Monsieur	SCHMID	Paul	Madame	AUBELE	Christelle
Monsieur	STOLTZ-KARCHER	Patrick	Monsieur	ACKER	Cédric
Monsieur	LOUP	Sébastien	Monsieur	ESPLA	Denis
Monsieur	KOESTEL	Thierry			
Madame	DENNI	Marie-Odile			
Madame	BRAND	Josiane			
Monsieur	MINNITI	Antonio			
Madame	GRESSANI	Catherine			
Madame	BRAND	Christiane			
Madame	HOCHWELKER	Stéphanie			
Madame	BIER	Geneviève			
Madame	PAQUET	Cynthia			
Monsieur	RUBIO	Gilles			
Madame	STROH	Catherine			
Madame	WAGNER	Nathalie			
Monsieur	FREYERMUTH	Laurent			
Madame	BECK	Cathy			
Monsieur	GAMBET	Michel			
Monsieur	KELHETTER	Bernard			
Monsieur	LENTZ	Alexis			
Madame	BILLEFOD	Laurent			
Monsieur	VIOLAS	Johann			
Monsieur	MAHOU	Yves			
Madame	HERB	Julia			
Monsieur	HERB	Jean-Jacques			
Monsieur	SPECHT	Joseph			
Madame	BANETTE	Martine			
Monsieur	KOVACIC	Joseph			
Madame	STOECKEL	Samantha			
Monsieur	GRAUSS	Jacky			

Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

LOTISSEMENT					
HABITANTS			ELUS		
Monsieur	HEMMERLIN	Alain	Monsieur	BOURLIER	Guillaume
Monsieur	LEGRAND	Yann	Madame	COINDEVEL VALLIAMEE	Méline
Monsieur	HOEHN	Bertrand	Monsieur	BRENCKLE	Vincent
Monsieur	SCHMID	Paul	Madame	ZEIGER	Aline
Monsieur	STOLTZ-KARCHER	Patrick	Monsieur	XAYAPHOUMINNE	Alain
Monsieur	KOESTEL	Thierry			
Madame	BRAND	Josiane			
Madame	GRESSANI	Catherine			
Madame	BRAND	Christiane			
Monsieur	GEISTEL	Marc			
Madame	HOCHWELKER	Stéphanie			
Monsieur	KRAUTH	Benoît			
Monsieur	KASTNER	Rémy			
Madame	WAGNER	Nathalie			
Madame	BECK	Cathy			
Monsieur	LIENHART	Patrice			
Monsieur	GAMBET	Michel			
Monsieur	KELHETTER	Bernard			
Monsieur	LENTZ	Alexis			
Madame	BILLEFOD	Laurent			
Madame	LAURENT	Christine			
Madame	BANETTE	Martine			
Monsieur	KOVACIC	Joseph			
Monsieur	KASTNER	Guillaume			

Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

MINOTERIE					
HABITANTS			ELUS		
Monsieur	HEMMERLIN	Alain	Monsieur	CLEMENT	Sébastien
Madame	HOLTZWEILER	Monique	Monsieur	SCHOTT	Laurent
Monsieur	LEGRAND	Yann	Monsieur	XAYAPHOUMINNE	Alain
Madame	SCHNEIDER	Carmen	Monsieur	BOURLIER	Guillaume
Monsieur	HOEHN	Bertrand	Madame	COINDEVEL VALLIAMEE	Mélaine
Monsieur	STOLTZ-KARCHER	Patrick	Madame	AUBELE	Christelle
Monsieur	KLEIN	Michaël	Madame	VIOLAS	Camille
Monsieur	KOESTEL	Thierry	Monsieur	DUBUS	Arnaud
Monsieur	DREYER	François	Madame	NOPPER	Ghislaine
Madame	BRAND	Josiane	Madame	ZEIGER	Aline
Monsieur	PONTILLE	Jean-Charles	Madame	KRAUTH	Audrey
Madame	GRESSANI	Catherine			
Madame	BIER	Geneviève			
Monsieur	MARC-KREUCHER	Frédéric			
Monsieur	SCHALLER	Jean-Frédéric			
Madame	FIGEAC	Barbara			
Monsieur	FERRY	Pascal			
Monsieur	KASTNER	Rémy			
Monsieur	MARTIN	Christian			
Monsieur	RUBIO	Gilles			
Monsieur	STENGER	Marc-Antoine			
Madame	STROH	Catherine			
Monsieur	FREYERMUTH	Laurent			
Monsieur	SIMEONI	Mathieu			
Monsieur	GAMBET	Michel			
Monsieur	QUIRI	Nicolas			
Monsieur	SCHMITT	Jean			
Monsieur	TARYNE	Eric			
Madame	BILLEFOD	Laurent			
Madame	LAURENT	Christine			
Monsieur	MAHOU	Yves			
Madame	HERB	Julia			
Monsieur	HERB	Jean-Jacques			
Monsieur	SPECHT	Joseph			
Madame	BANETTE	Martine			
Madame	STOECKEL	Samantha			
Monsieur	MILLER	Jérémy			
Madame	METZ	Marie-Claude			
Monsieur	BERNHART	Matthieu			
Monsieur	GRAUSS	Jacky			

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ DE FIXER la liste définitive des membres de ces comités consultatifs selon la proposition du Maire indiquée ci-dessus.

2020 – 70

OBJET : CONVENTION POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA GARE

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la réalisation d'une extension du réseau d'assainissement s'impose rue de la gare en raison d'une nouvelle construction,

CONSIDERANT que cette extension du réseau d'assainissement sera réalisée et cofinancée par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG,

VU le projet de convention avec la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG pour la définition des modalités techniques et financières y afférentes,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ D'APPROUVER la convention susmentionnée,
- ◆ D'AUTORISER le Maire à signer ladite convention.

2020 – 71

OBJET : AVENANT N° 2 MP CONSEIL MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le marché mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la construction du lotissement communal nécessite des modifications,

CONSIDERANT que la modification du marché est liée au rallongement du délai des études de conception du groupement de maîtrise d'œuvre et aux contraintes réglementaires qui s'imposent au projet,

VU la nécessité de :

- prolonger la mission,
- prévoir 5 réunions supplémentaires,

VU la proposition d'avenant de MP CONSEIL, titulaire du marché, s'établissant comme suit :

- prestations en plus : 5 200.00 € H.T.,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du 21 septembre 2020,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ D'APPROUVER les prestations présentées générant une plus-value sur le montant du marché initial ci-après détaillée :

Montant du marché initial :	20 820.00 € H.T.
Montant H.T. de l'avenant n° 1 :	5 120.00 € H.T.
Montant H.T. de l'avenant n° 2 :	5 200.00 € H.T.

Le montant du marché est porté à 31 140.00 € H.T. soit 37 368.00 € T.T.C..

- ◆ D'AUTORISER le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché initial ainsi que tous les documents s'y rapportant pour son exécution.

2020 – 72

OBJET : ACHAT DE LA PARCELLE 470 SECTION 5

CONSIDERANT que la parcelle 470 section 5 appartient à l'Association Foncière,

CONSIDERANT qu'elle dessert des habitations,

CONSIDERANT la nécessité de rendre l'emprise du domaine public cohérente avec l'utilisation de la voie au lieu-dit «MAYEN», jouxtant la Rue Breitenweg,

CONSIDERANT que les propriétaires ont donné leur accord pour vendre la parcelle à la commune,

Le Maire propose que la Commune fasse l'acquisition de cette parcelle de terrain.

Le Conseil Municipal,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

21 septembre 2020

- ◆ D'ACQUERIR la parcelle cadastrée en section 5 numéro 470 d'une surface de 292 m² appartenant à l'Association Foncière d'ERNOLSHEIM-BRUCHE,
- ◆ DE FIXER le prix d'acquisition de la parcelle à l'euro symbolique,
- ◆ que les frais afférents à cette vente seront à la charge de la Commune,
- ◆ que l'acte authentique sera reçu en la forme d'acte administratif devant Monsieur Eric FRANCHET, Maire de la Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE,
- ◆ DE DESIGNER Monsieur Denis ESPLA, Adjoint au Maire, afin d'intervenir et de signer les actes au nom de la Commune.

2020 – 73

OBJET : AVENANT AUX CONVENTIONS D'UTILISATION DES CLUB HOUSE FOOT ET PECHE

VU la convention du 25 septembre 2018 entre la Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE et l'Entente Sportive MOLSHEIM ERNOLSHEIM (ESME),

VU la convention du 1^{er} janvier 2009 entre la Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE et l'Association d'ERNOLSHEIM-BRUCHE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA),

VU la convention du 14 janvier 2019 entre la Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE et l'Amicale des Pêcheurs d'ERNO,

CONSIDERANT qu'en raison des règles sanitaires liées au coronavirus, il est nécessaire d'apporter des modifications à ces conventions,

VU les trois projets d'avenant,

Entendues les explications du Maire,

Le Conseil Municipal,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ D'APPROUVER ces avenants,
- ◆ D'AUTORISER le Maire à les signer.

2020 – 74

OBJET : CONVENTIONS D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES PAR LES ASSOCIATIONS ET LE PUBLIC SCOLAIRE

CONSIDERANT qu'en raison des règles sanitaires liées au coronavirus, il est nécessaire de conclure des conventions avec les associations et le public scolaire qui utilisent les salles communales afin de garantir la sécurité des usagers,

VU le modèle de convention proposé,

Entendues les explications du Maire,

Le Conseil Municipal,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ D'APPROUVER ce modèle de convention,
- ◆ D'AUTORISER le Maire à le signer avec l'ensemble des associations et publics scolaires qui utiliseront les salles communales.

2020 – 75

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2/2020

Le Conseil Municipal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU sa délibération n° 2020-17 du 9 mars 2020 adoptant le budget primitif 2020,

CONSIDERANT que le budget 2020 nécessite des ajustements et adaptations de crédits,

VU le projet de décision modificative n° 2 de l'exercice 2020,

ENTENDUES les explications complémentaires de Monsieur le Maire,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents et représentés

- ◆ D'APPROUVER la décision modificative suivante :

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Libellé	BP 2020+DM1	DM N° 2	Total
20	2031	Frais d'études	70 428.40	10 000.00	80 428.40
204	2041512	Subventions d'équipement	6 000.00	5 000.00	11 000.00
21	21318	Autres bâtiments publics	721 353.01	-15 000.00	706 353.01
TOTAL			797 781.41	0.00	797 781.41
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Article	Libellé	BP 2020+DM1	DM N° 2	Total
67	673	Titres annulés	1 000.00	11 000.00	12 000.00
RECETTES					
Chapitre	Article	Libellé	BP 2020+DM1	DM N° 2	Total
77	7788	Produits exceptionnels divers	2 000.00	11 000.00	13 000.00

2020 – 76

OBJET : COMMUNICATIONS DIVERSES

- Le Maire informe le Conseil Municipal du démarrage de la procédure de renouvellement des conventions relatives à la Police Municipale Pluri-Communale.
- Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité pour la commune de se doter d'une application de communication avec les citoyens. Cette application pourrait être mise en place par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig pour l'ensemble de ses membres dans le cadre de la refonte des sites web des communes.
- Le Maire informe le Conseil Municipal des différentes modalités de vote possibles en séance.
- Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de charte rédigé par la Commission Environnement et Développement Durable visant à guider l'action de l'équipe municipale pendant le mandat et indique qu'elle sera publiée dans le bulletin municipal.
- M. Denis ESPLA, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de l'avancée de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.
Mme Camille VIOLAS, Adjointe au Maire, évoque le projet d'un marché hebdomadaire dans le village.
M. Sébastien CLEMENT, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal, de la décision d'annuler la fête du village en raison des conditions climatiques annoncées qui cumulées aux restrictions liées au COVID19 rendent la manifestation trop dangereuse pour le public.
- Le Maire informe le Conseil Municipal que le lavoir rénové sera ouvert au public après l'installation d'un garde-corps qui assurera la sécurité des usagers.
- Le Maire informe le Conseil Municipal que la passerelle pour vélos du pont de la Bruche dépend de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Au vu des plaintes relatives au bruit que fait cette passerelle, le Maire propose de créer un groupe de travail pour étudier les solutions possibles. Sont volontaires : MM. Sébastien CLEMENT, Denis ESPLA et Alain XAYAPHOUMINNE ainsi que Mme Aline ZEIGER. Un projet pourra être soumis à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig en vue d'un accord financier et technique pour la mise en œuvre d'une solution.
- Date du prochain Conseil Municipal : 26 octobre 2020 à 20 H.

Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

NOM - PRENOM	PRESENT/ABSENT	SIGNATURE
FRANCHET Eric		
HOEHN Solène		
ESPLA Denis		
VIOLAS Camille		
CLEMENT Sébastien		
ACKER Cédric		
AUBELE Christelle		
BOURLIER Guillaume		
BRENCKLE Vincent		
COINDEVEL VALLIAME Mélaine		
DUBUS Arnaud		
KCHAOU MAHOU Annick		
KLEIN Jean-Marc		
KRAUTH Audrey		
NOPPER Anne		
NOPPER Ghislaine		
SCHOTT Laurent		
XAYAPHOUMINNE Alain		
ZEIGER Aline		

21 septembre 2020